

AVIS PUBLIC

Aliénation d'un bien

Conformément au paragraphe 1.0.1. de l'article 28 de la *Loi sur les cité et villes*, RLRQ c C-19, avis public est, par les présentes, donnée que la Ville de Saint-Césaire a aliéné le bien ci-après désigné en faveur de la personne ci-dessous identifié et au prix suivant :

Bien	Date de l'aliénation	Acquéreur	Valeur
1997 Freightliner FL80 4x2 Fire Truck	11 décembre 2024	Ritchie Bros. Auctioneers Canada) Ltd.	13 500 \$

Fait à Saint-Césaire le 23 janvier 2025.

Nancy Bernier,
Greffière